

PROFIL EXPRESS

Lundi 8 février 2016

IMPLICATION SYNDICALE

Un syndicat tient sa force de l'implication de ses membres, et la participation des membres est le meilleur moyen de connaître leurs droits et de les défendre. À ce propos, l'exécutif de votre syndicat lance un appel à celles et ceux qui ont à cœur le respect de leurs conditions de travail et la défense de leurs droits ainsi que ceux de leurs collègues.

Élection 2016-2018 au bureau de direction du SPPMM

Du 8 au 18 février, les membres du SPPMM seront invités à présenter leur candidature aux différents postes de directeur de sections, de substitut et de représentants locaux en arrondissements à pourvoir dans les 12 sections syndicales (11 sections de l'Unité d'accréditation « Ville de Montréal » et une section « Banlieue de l'agglomération ». Les modalités d'élection vous seront communiquées par le Comité d'élection plus tard aujourd'hui. Les tableaux des postes à pourvoir peuvent être consultés sur le site internet du SPPMM <http://www.sppmm.org/sections.html>

Que font les directeurs et les directrices de section et les substituts ? Au quotidien, leur tâche en est une d'action syndicale de terrain : informer les membres de leurs droits, les éclairer sur l'application de la convention collective, intervenir en cas de litige, etc. Ces officiers syndicaux siègent au bureau de direction du SPPMM, aux côtés des membres de l'exécutif. Ensemble, ils veillent à la bonne marche des activités du syndicat entre les assemblées générales, tiennent les membres informés des décisions du bureau de direction et informent ce dernier des problématiques de leurs sections.

Vous manquez d'expérience syndicale ? Sachez que les nouveaux directeurs de section bénéficieront d'une formation relative aux droits et obligations en matière de droits du travail et de vie syndicale.

Au cœur des enjeux syndicaux

Tout membre peut également apporter une contribution déterminante en prenant part aux différents comités de travail. Cela représente une matinée ou un après-midi, à l'occasion, pour mener des activités qui ont lieu durant l'horaire quotidien de travail et pour lesquelles les membres bénéficient de libérations syndicales. Les enjeux de la vie syndicale sont multiples : l'étude, la protection, l'avancement et le progrès des intérêts moraux, sociaux, professionnels, politiques et économiques des membres. Les comités de

travail alimentent la réflexion et la mise en œuvre des différentes initiatives et politiques du SPPMM et contribuent à protéger et améliorer leur vie au travail.

Il s'agit d'un excellent moyen d'être au cœur des enjeux de l'heure, notamment en ce qui a trait à la définition des fonctions, à la classification, à la mobilité, aux réorganisations au sein des unités d'affaires, sans oublier les enjeux reliés aux perspectives de développement des emplois professionnels et de la perception des Montréalais sur le travail et le rôle des professionnels.

Le syndicat a besoin de l'expertise et des compétences multiples de ses membres pour mieux défendre les acquis et protéger notre réputation et nos emplois.

Évolution des négociations pour le renouvellement de nos conventions.

Vous êtes invités à consulter régulièrement votre boîte personnelle de courriels pour obtenir les dernières informations que nous vous transmettrons au sujet des négociations en cours.

Tableau des comités spéciaux

	<u>Présidente</u> <u>Linda</u> <u>Gamache</u>	<u>V.P. Adm.</u> <u>Et Finances</u> <u>Linda</u> <u>Lajeunesse</u>	<u>VP Sections</u>			<u>Resp.</u> <u>nomination</u>	<u>Membres</u> <u>(si comité)</u>
			<u>Paul</u> <u>Petitclerc</u>	<u>Carole</u> <u>McKee</u>	<u>Marie</u> <u>Bourque</u>		
<u>Comité de</u> <u>Classification</u>					ü	<u>BD</u>	<u>Françoise Turgeon et</u> <u>Louis-Alain Ferron</u> <u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Formation syndicale</u>		ü				<u>BD</u>	<u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Conférence-midi</u>		ü				<u>BD</u>	<u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Comité de solidarité</u> <u>(dons)</u>					ü	<u>BD</u>	<u>Marie-Madeleine</u> <u>Lafrenière et</u> <u>Ginette Hébert</u> <u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Comité éthique</u>			ü			<u>BD</u>	<u>Richard Arteau et</u> <u>Élaine Gauthier</u> <u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Comité Fonds de</u> <u>défense</u> <u>professionnelle</u>		ü				<u>BD</u>	<u>Guylaine Poirier,</u> <u>Jacques Boivin,</u> <u>Françoise Turgeon</u> <u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Comité de pilotage</u> <u>de la planification</u> <u>stratégique</u> <u>(AG 03-2009)</u>	ü					<u>BD</u>	<u>Pierre G. Laporte,</u> <u>Richard Arteau,</u> <u>Caroline Gamache</u> <u>(BD du 5 mai 2015)</u> <u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>
<u>Comité de révision</u> <u>des Statuts et</u> <u>règlements</u>		ü					<u>Membres à nommer</u> <u>BD2016-02-24</u>

Légende : ü : responsable du dossier